

## LE DEVOIR

POINT SUR... *International*

FRANCOPHONIE

**Denis Paradis**

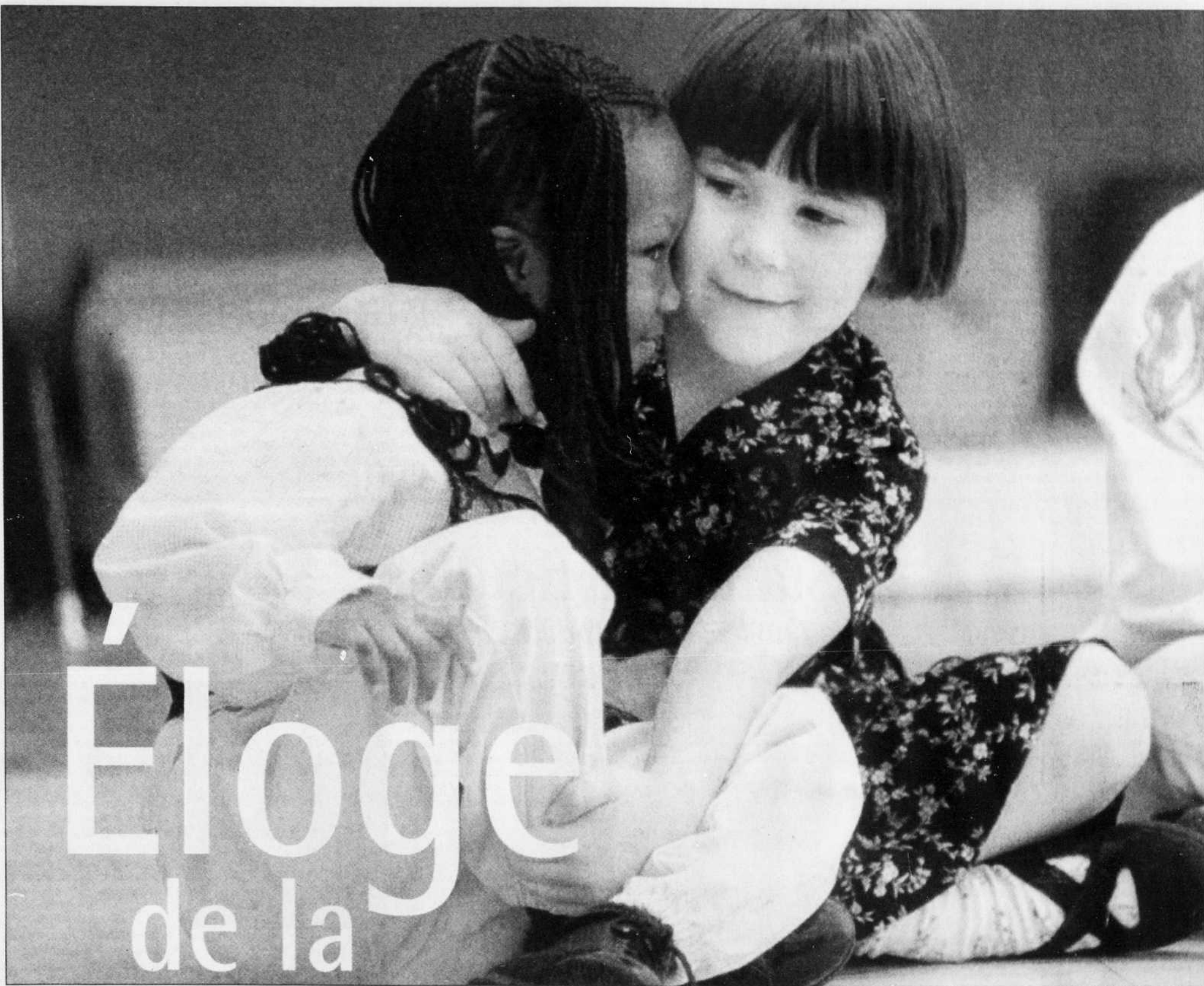
Le secrétaire d'État reconnaît au Québec, cette province canadienne où vivent de nombreux francophones, un statut particulier à l'égal de celui attribué au Nouveau-Brunswick.

Page 2

**Louise Beaudoin**

La ministre des Relations internationales déclare 2002 une année décisive pour la sauvegarde et la promotion de la diversité des cultures.

Page 3



OVIE CARTER CHICAGO TRIBUNE

# Eloge de la

# différence

L'humanité a une longue histoire où est raconté comment l'un exprime à l'autre ce qui fait sa différence. Le « nous » apparaît alors prompt à réclamer le respect de ce qui fait « son » identité. Il est toutefois plus difficile de retrouver des temps et des lieux de combats dont les enjeux porteraient sur le respect de la différence démontré par l'autre.

L'ouvrage avait, à sa sortie, connu un succès certain. L'homme était généticien et, à la suite des nombreuses publications savantes, il signalait, en 1979, un texte grand public où, au-delà des faits, des statistiques, il déposait un plaidoyer dénonçant tout type d'uniformisation des discours, des vérités. Avec cet *Eloge de la différence*, Albert Jacquard prenait position dans ce débat encore à venir mais dont la future mondialisation allait établir l'urgence.

À l'époque, le Nord et le Sud étaient toujours des concepts à être formulés et les grandes divisions du monde demeuraient politiques: il y avait les capitalistes, les communistes et les autres, qu'ils soient tiers-états ou non-alignés. Le jeu des grandes associations n'était point en place et les OMC, Banque mondiale, G8, et autres FMI n'avaient pas encore de pouvoir de gestion planétaire.

Le temps en était un de confrontation entre les divers impérialismes. La description des blocs en opposition se faisait par le recours à un discours politique simplificateur, aux phrases simples, encore entendues aujourd'hui, où tout serait dit quand étaient énoncés les « Si vous n'êtes point contre eux, vous ne pouvez être avec nous ». Dans un tel contexte, où, au mieux, les caractéristiques nationales des bien nantis pouvaient seules apparaître, la tendance était mince de donner à l'« autre » l'occasion d'exprimer ce qui le rendait distinct.

## Francophones de tous les pays

Quand il est question, pour la première fois, de Francophonie, l'ère est à la décolonisation. Nous sommes en 1960 et des chefs d'États africains manifestent ainsi leur souhait de maintenir un lien privilégié avec la France. La nation européenne voit là, en retour, une belle occasion de reconstruire un impérialisme devenu vacillant avec l'Indochine et l'Algérie. Qui eût cru alors qu'un jour la Francophonie comprendrait des pays aussi divers que le Vietnam, la Roumanie, le Rwanda ou la Pologne!

D'avoir en commun une langue: le français, ou une culture: la France n'a-t-elle point donné au monde une grande littérature, un art de vivre?, semblait être un motif suffisant. De là allaient naître des institutions prestigieuses. Une des premières d'ailleurs, de haut savoir, était initiée à Montréal dès 1961 quand fut mise sur pied l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (l'AUPELF, devenue depuis lors l'AUF, l'Agence universitaire de la Francophonie). Plus tard, dans le monde des télécommunications, TV5 allait suivre, et d'une agence culturelle et technique allait naître la présente Organisation internationale de la Francophonie dont les successifs sommets allaient démontrer une volonté d'interventionnisme mondial.

Y aurait-il donc eu recul quand, l'automne dernier, à la suite des événements que l'on sait, il fut décidé le report du Sommet de Beyrouth? On

pourrait le croire. « La décision de reporter l'événement était une erreur », déclare ainsi Louise Beaudoin, ministre québécoise des Relations internationales. Il fallait se voir. Nous devons parler du dialogue des cultures. J'espère seulement que les conséquences ne seront pas trop graves. »

Car la nouvelle Francophonie s'est trouvé un mandat. Dans un monde où l'économie a la cote, où tout pourrait être sacrifié au profit d'un mieux-être économique, des politiques croient aujourd'hui que la véritable richesse réside dans ce qui rend chacun distinct. Roger Dehaybe dira alors, lui qui est l'administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie: « Le dialogue dans le respect des cultures, des langues et des religions, c'est ça le projet francophone! La Francophonie est fondée sur la reconnaissance de la différence comme valeur et non pas comme quelque chose de négatif. En d'autres mots, parce qu'il est différent, l'autre m'enrichit. Cette problématique qui est la nôtre depuis déjà un certain temps est aujourd'hui celle du monde entier. »

Des pays, par une association qui les regroupe, auraient ainsi fait leur le propos humaniste d'un observateur scientifique. *L'Eloge de la différence*, qui fut au départ le titre d'un ouvrage à succès, aujourd'hui, un propos plus vaste: ce serait un slogan politique. Sera-t-il de mise le 20 mars prochain, Journée internationale de la Francophonie, de le faire sien?

Normand Thériault

A I F

Agence intergouvernementale de la Francophonie

Page 2

C a n a d a

Minorités francophones

Page 4

L a n g u e

État et débat

Page 5

F r a n c o f ê t e

Neuf jours en mars

Page 6

# SEMAINE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Une entrevue avec Roger Dehaybe

## Après le 11 septembre Jamais le dialogue des cultures, qui est la raison d'être de la Francophonie, n'a été aussi pertinent

L'administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie connaît les embûches qui accompagnent la mondialisation. Roger Dehaybe croit que son organisme a les moyens de créer des conditions harmonieuses de cohabitation intergouvernementale. «Le dialogue dans le respect des cultures, des langues et des religions, c'est ça le projet francophone!»

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT  
DU DEVOIR À PARIS

Lorsqu'on demande à Roger Dehaybe s'il fallait reporter le Sommet de la Francophonie qui devait se tenir à Beyrouth au lendemain des événements du 11 septembre, on sent comme un petit regret dans sa voix. L'administrateur général de la principale organisation francophone, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, admet que le thème du Sommet (le dialogue des cultures) et le lieu (la capitale libanaise) en aurait fait un événement historique.

«C'est vrai que ce fut perturbant de reporter le Sommet, dit-il. Un sommet sur le dialogue des cultures à un tel moment aurait été d'une portée extraordinaire. La communauté francophone n'a donc pas pu s'exprimer sur un sujet aussi crucial. Mais, on ne peut pas refaire l'histoire. Tous les sommets internationaux qui devaient alors avoir lieu ont été reportés pour des raisons de sécurité. De toute façon, le dialogue des cultures sera un sujet aussi crucial en octobre prochain.»

Celui dont le mandat vient d'être reconduit pour quatre ans, n'est pas loin de croire que la Francophonie a une petite longueur d'avance en matière de dialogue culturel. Du moins, une importante expérience à partager.

«Le dialogue dans le respect des cultures, des langues et des religions, c'est ça le projet francophone! La Francophonie est fondée sur la reconnaissance de la différence comme valeur et non pas comme quelque chose de négatif. En d'autres mots, parce qu'il est différent, l'autre s'enrichit. Cette problématique

qui est la nôtre depuis déjà un certain temps est aujourd'hui celle du monde entier.»

Si l'on en croit Roger Dehaybe, le prochain Sommet de la Francophonie aura donc un «fort contenu politique». D'autant plus qu'il aura lieu dans une ville qui tente de se réconcilier avec elle-même après avoir été ravagée par les affrontements ethniques. Difficile d'imaginer terrain plus propice pour une véritable rencontre avec le monde arabe. Six mois avant celui de la Francophonie, Beyrouth n'accueille-t-elle pas ce mois-ci le Sommet des pays arabes?

### Des langues partenaires

Le dialogue des cultures n'a pas toujours été le mot d'ordre de la Francophonie. Au début, dit Dehaybe, le modèle culturel français dominait tout. Même à la fin des années 60, créer une pièce africaine comme l'a fait cet ancien directeur de compagnie théâtrale à Liège apparaissait comme une nouveauté.

«Depuis au moins dix ans, la Francophonie tient davantage compte des réalités culturelles des pays membres.» Cela oblige à prendre en considération d'autres langues parlées. Récemment, Roger Dehaybe croisait justement l'ex-présidente de la République d'Islande devenue «ambassadrice» des langues aux Nations unies. «Je lui ai dit que nous étions tous d'accord pour que l'islandais ait sa place sur Internet. Or, l'islandais est parlé par 230 000 personnes! Qui sait que le haoussa est parlé, lui, par... 80 millions de personnes?»

C'est notamment à l'initiative de Roger Dehaybe que la Francophonie s'est donné pour tâche de soutenir l'enseignement des langues africaines comme le mumbara, le peule ou le wolof. Dans la plupart des pays membres, le français est nettement minoritaire. Au Niger, seulement 30 % des habitants parlent français. «Si la Francophonie veut accompagner les pays du Sud, elle doit tenir compte des langues maternelles, dit Dehaybe. On sait d'ailleurs qu'un enfant qui apprend bien sa langue maternelle à l'école apprendra d'autant mieux une langue internationale comme le français.»

Aujourd'hui, la Francophonie soutient donc directement l'essor des langues africaines par des programmes d'alphabétisation. Dans les centres de lectures qu'elle anime un peu partout en Afrique, elle offre parfois autant de livres en langues locales qu'en



agence intergouvernementale  
de la francophonie

français. Les deux langues se côtoient sans heurts. «Si la Francophonie permet aux parlants suahili de mieux parler leur langue, elle aura avec eux une relation de partenariat et non plus de méfiance. Les francophones ne peuvent pas, d'un côté, refuser la domination de l'anglais et imposer, de l'autre, celle du français sur les langues africaines.» La Francophonie vient d'ailleurs de participer avec l'UNESCO et l'OUA à la création d'une Académie africaine des langues. Cette initiative du président Konare, du Mali, a pour objectif d'encourager la recherche scientifique sur les langues africaines.

Même si seulement 28 États membres de la Francophonie ont le français comme langue officielle, Roger Dehaybe est d'avis que cette vision est encore loin de faire l'unanimité. Les débats virulents qui ont entouré en France la généralisation de l'enseignement du corse le montrent bien. «Pour moi, la survie de la Francophonie passe par sa capacité de reconnaître les autres langues. Lorsque la Commission européenne a songé à adopter l'anglais comme langue de travail, le français n'aurait pu maintenir sa position sans l'appui des Allemands.»

### Une action recentrée

Faut-il en conclure que la Francophonie est en train de recentrer son action sur sa raison d'être, la langue? C'est le sentiment qui se dégage des propos de Roger Dehaybe.

Même l'action économique a été resserrée sur la culture. En collaboration avec la SODEQ, l'Agence s'est engagée dans la mise sur pied d'un fonds de soutien aux entreprises culturelles du Sud. La CNUSED

évalue l'importance du seul marché culturel africain à environ 50 milliards \$US.

Roger Dehaybe suit d'ailleurs de près les projets du G8 concernant l'Afrique. Lorsque le continent prendra son envol, la Francophonie pourrait être aux premières loges. Cela passe surtout par une présence régionale, dit l'administrateur. «On peut difficilement parler de l'Afrique en général. L'Afrique de l'Ouest ce n'est pas l'Afrique centrale ou celle de l'océan Indien. L'intégration africaine passe d'abord par une intégration régionale.»

L'Agence intergouvernementale a justement décidé d'utiliser de plus en plus l'expertise du Sud. «Il s'agit, dit Dehaybe, de montrer aux pays du Sud qu'ils ont des experts, capables et reconnus dans le monde. C'est aussi pour cela que nous diffusons du cinéma africain en Afrique.»

La ministre des Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, causait récemment un petit émoi en révélant que, sur la cinquantaine de pays membres de la Francophonie, 36 seulement demandaient leurs documents en français à l'ONU. «Lorsqu'on étudie la question, dit Dehaybe, on découvre que les ambassadeurs de ces pays ne parlent souvent pas le français. Pour y remédier, il faut travailler en amont et offrir, par exemple, des cours comme nous le faisons déjà dans l'Union européenne.» Mais le portrait du français dans le monde n'est pas toujours aussi noir qu'on le croit.

En 2003, se tiendra le Sommet de l'information à Genève qui suivra celui sur les inforoutes tenu à Montréal en 1997. Celui-ci avait lancé un cri d'alarme concernant le français sur Internet. «Nous avons une vision moins alarmiste aujourd'hui, dit Dehaybe. Il était normal que l'anglais domine Internet dans un premier temps puisque cette technologie est née aux États-Unis.» Aujourd'hui, la répartition linguistique sur Internet tend à être plus représentative de la situation linguistique dans les pays industrialisés. Les sites francophones sont ainsi passés de 1,5 %, en 1997, à 4,6 %. «Nous savons que les francophones vont consulter des sites en français lorsqu'ils existent.»

Faut-il en conclure qu'on s'est énervé pour rien? «Pas du tout, dit Dehaybe. En créant, par exemple, l'Institut des nouvelles technologies à Bordeaux, la Francophonie est aujourd'hui la seule organisation internationale à jouir d'une telle expertise.»

Une entrevue avec Denis Paradis

## Statut particulier Le Québec et le modèle canadien

Denis Paradis, le secrétaire d'État (Amérique latine, Afrique et Francophonie), reconnaît au Québec, cette province canadienne où vivent de nombreux francophones, un statut particulier. À l'égal de celui attribué au Nouveau-Brunswick. Chaque entité politique devrait toutefois démontrer de la vigilance quand il est question du fait français. Question de nombre et de poids économique.

RÉGINALD HARVEY

Le Canada jouit d'une forte influence au sein de la Francophonie. Il forme avec la France un puissant tandem qui assure à ces

deux pays d'Amérique et d'Europe un leadership évident auprès des collectivités francophones de partout à travers le monde.

Quant au Québec, il renferme, et de loin, le principal bassin de fran-

cophones au Canada. Le Nouveau-Brunswick est peuplé d'une importante communauté acadienne qui s'exprime toujours en langue française. Ces deux provinces sont en situation de statut particulier sur le plan de la Francophonie. Des propositions recueillies auprès du secrétaire d'État (Amérique latine, Afrique et Francophonie), Denis Paradis, il ressort également que la mondialisation galopante risque de porter ombrage au français dans le secteur du commerce.

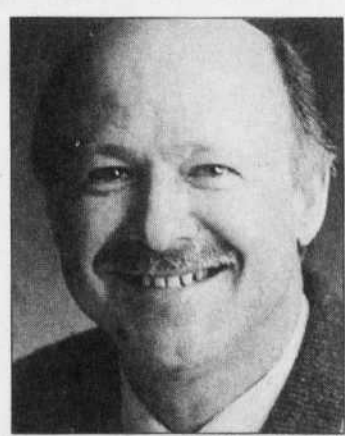
Le député de Brôme-Missisquoi a pris son premier véritable

bain de francophonie au Sommet de Hanoi en novembre 1997: «Je me souviens que, lors de la conférence de presse de clôture tenue dans la salle de l'opéra de Hanoi, se retrouvaient côte à côte à l'avant-scène deux personnes en présence d'environ 500 journalistes, soit le président Jacques Chirac et le premier ministre Jean Chrétien. Il était alors possible de visualiser l'importance du Canada et de la France, qui sont probablement les deux fers de lance en francophonie internationale.» Pour cette raison, il est important que le Canada, au sein duquel prennent place six millions de francophones au Québec et un million d'autres dispersés à travers le pays, véhicule le fait français partout en Amérique, sur les plans de la langue, de la culture et de la politique.

Le Canada rayonne à travers le monde francophone notamment à cause de sa force économique et de sa présence au sein du G8. Le pays profite de plus de son adhésion à deux autres grandes organisations internationales, soit le Commonwealth et le groupe Asie-Pacifique. «En plus, il [le Canada] fait partie du regroupement d'une cinquantaine de pays au sein de la Francophonie au sujet de laquelle j'insiste sur une vision politique. Je pousse là-dessus dans le sens suivant, à savoir que si tu veux être membre du club, il y a des règles du jeu à respecter. Celles-ci portent sur la démocratie, sur le respect des droits de la personne, sur les élections libres, sur la bonne gouvernance et sur toutes les autres notions du même genre.»

### Le fait français au Canada

Denis Paradis reconnaît que deux provinces regroupent des populations francophones de forte taille au Canada. «Le Québec et le Nouveau-Brunswick jouissent d'un statut spécial, particulier au sein de la Francophonie. Autour du tiers de la population du Nouveau-Brunswick est francophone», dit-il à ce propos. Il parle en ces termes du VIII<sup>e</sup> Sommet de Moncton tenu en sep-



ANDRÉ CORNELLIER

Denis Paradis

tembre 1999: «À titre de secrétaire parlementaire aux Affaires étrangères, j'ai eu l'occasion de présider une séance des ministres de l'Éducation de pays de la Francophonie. Il y avait là les représentants des gouvernements du Canada, du Québec, du Nouveau-Brunswick, du Mali et de nombreux autres pays. Le tout s'est très bien passé et a fonctionné comme sur des roulettes. Je pense qu'il est important de travailler main dans la main, parce que nous ne sommes pas assez nombreux pour chercher à nous diviser.»

A son avis, la vigilance est de mise dans le but de contrer l'assimilation et de préserver le fait français à la grandeur du Canada. Pour l'instant, le faible taux de natalité sert mal cette cause. «Je pense que nous avons des communautés bien vivantes et bien organisées, mais il va falloir dynamiser celles-ci. Il va falloir les soutenir pour qu'elles continuent à prendre leur place, comme elles le font déjà, à l'intérieur de l'ensemble de la francophonie canadienne.» Il revient sur l'importance de conjuguer les forces pour remplir adéquatement un rôle de fer de lance du français en Amérique, tout en apportant cette précision: «On est sept millions et, dans notre environnement immédiat, on doit être les porteurs de ce flambeau de la franco-

phonie. Déjà, à l'échelle internationale, nous avons un positionnement favorable.»

Sur la scène canadienne toujours, Denis Paradis se dit fort étonné de constater le nombre significatif de députés francophones hors Québec que la Chambre des Communes compte: «À mon arrivée en 1995, je n'en suis pas revenu. Il y en a un paquet. La représentation francophone à Ottawa est supérieure sinon proportionnelle au nombre de francophones qui se retrouvent partout au pays.»

### Mondialisation

Sous l'angle commercial, la mondialisation se présente sous un jour plutôt sombre quant au rayonnement de la francophonie. «Si on parle de l'avantage de commerce, il y a peut-être un danger parce que la langue utilisée dans l'ensemble des activités commerciales à travers le monde, c'est l'anglais», pressent le secrétaire d'État. Pour ce qui est de l'aspect culturel de l'ouverture des frontières, il est davantage rassuré à ce sujet: «En cette matière, je suis moins apeuré. La thématique du prochain Sommet de Beyrouth est la suivante: «Le dialogue des cultures». En parlant d'un tel dialogue, je crois que nous sommes, ici au Canada, une illustration que des gens de cultures différentes peuvent se parler. On va continuer à pousser dans ce sens-là.» Au chapitre du commerce, il revient sur la question et souligne la nécessité de recourir à Internet pour les pays de la Francophonie: «Il faut faire des choses. Il est important qu'il y ait des regroupements en commerce qui développent des sites francophones. Les pays de la Francophonie doivent s'impliquer dans cette démarche à cause de la large place occupée par l'anglais dans le secteur économique.»

Cela dit, il émet un vœu à l'occasion de la journée de la Francophonie: «Le 20 mars, on devrait exprimer ce sentiment de fierté d'être francophone en Amérique, au Canada et au Québec.»

La Francophonie est composée de  
multiples communautés qui l'enrichissent  
et la rendent des plus dynamiques.

Célébrez avec fierté la Semaine internationale de la Francophonie!

Commissariat aux langues officielles  
Région du Québec  
2021, avenue Union, bureau 805  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : (514) 283-4996  
ou 1 800 363-0628



www.ocol-clo.gc.ca

COMMISSARIAT  
AUX LANGUES  
OFFICIELLES



OFFICE OF THE  
COMMISSIONER OF  
OFFICIAL LANGUAGES



## Partenaire de la Francophonie

Office  
Franco-Québécois  
pour la  
Jeunesse

www.ofqj.gouv.qc.ca

# SEMAINE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Une entrevue avec Louise Beaudoin

## Une année décisive

Pour la sauvegarde et la promotion de la diversité des cultures

À l'ère de la mondialisation, tout se calcule en chiffres et retombeés économiques, y compris la culture. Prudente, la Francophonie suit avec attention l'issue des négociations entourant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est que pour de nombreux pays membres, l'enjeu est de taille et la crainte de voir leur culture se perdre dans le murmure marchand, bien vivante. Pour Louise Beaudoin, comme pour son homologue français, la solution réside dans l'adoption d'un instrument international de veille en matière de diversité culturelle. Un instrument susceptible d'être à la culture ce que le Protocole de Kyoto est à l'environnement et aux changements climatiques. Ambitieux? L'UNESCO a déjà reconnu le principe, les représentants des milieux communautaires réunis dans le cadre du Forum social mondial aussi. Pour la ministre des Relations internationales du Québec, l'année 2002 sera décisive.

GUYLAINE BOUCHER

1999. Réunis à Moncton dans le cadre du huitième Sommet de la Francophonie, les pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'engagent à exclure la culture des négociations en regard de la libéralisation des marchés. La question de la diversité des cultures et l'importance de favoriser la survie du plus grand nombre de cultures et de langues possible de par le monde émergent des discussions et s'inscrivent d'ores et déjà comme des éléments incontournables. La troisième conférence ministérielle tenue en juin 2001 à Cotonou, au Bénin, confirme la tendance. En fait, non seulement les représentants des pays membres profitent de l'occasion pour reconfrimer leur engagement envers la diversité culturelle, mais ils précisent aussi leur volonté de disposer de politiques et d'instruments qui la sauvegarderont et en feront la promotion. Un instrument de portée internationale, comparable au Pro-

**La France et le Québec travaillent déjà en ce moment à la rédaction de ce qui pourrait être le contenu du traité**

tole de Kyoto ou au traité sur les mines antipersonnel et qui permet surtout, selon Louise Beaudoin, de «gérer la culture de façon autonome, en marge des activités de l'OMC».

Sorte de traité juridique, l'entente sur la diversité culturelle permettrait de garantir aux pays signataires le droit de maintenir les mesures de soutien à la création sur leur territoire: subventions, accords de coproduction, quotas de diffusion, services publics de radio et de télévision, etc. Pas question pour autant de fermer le territoire aux productions étrangères, aime toutefois préciser Louise Beaudoin. «À l'heure actuelle, 85 % des films qui sont sur les écrans de cinéma québécois sont américains. Nous ne sommes pas protectionnistes et la mise en place d'un instrument sur la diversité culturelle ne changerait rien à cela. Il faut que les biens culturels circulent, qu'il y ait une réciprocité Nord-Sud. Mais avant de parler d'échange et d'exportation, il faut que chaque art trouve son public. Pour qu'il le trouve, il faut lui en donner les moyens.

L'instrument permettrait de garantir cet accès.»

Plus que le maintien des mécanismes de soutien, l'instrument prévoirait aussi une procédure de règlement en cas de différends. Chaque État signataire s'engagerait donc à faire trancher ses litiges en matière de culture par cette procédure, plutôt que par l'OMC, comme c'est le cas pour les autres produits ou marchandises transigés sur le marché mondial.

### Le rendez-vous manqué de Beyrouth

Pressentie pour être le réceptacle de ce nouvel instrument, l'UNESCO a clairement fait connaître son intérêt pour la formule. De fait, le 2 novembre 2001, après avoir effectué un débat sur la question, la Conférence générale de l'UNESCO adoptait une déclaration universelle sur la diversité culturelle. Une déclaration dans laquelle il était possible de lire que les biens culturels, «porteurs d'identité, de valeurs et de sens, ne doivent pas être considérés comme des marchandises ou des biens de consommation comme les autres».

L'enthousiasme de l'organisme se limite seulement aux principes, puisque les autorités en place ont poliment décliné l'invitation qui leur était faite de porter et d'arbitrer l'instrument international de contrôle de la diversité culturelle.

Bien que toujours aussi vivace, le projet demeure donc sans porteur officiel. Pour Louise Beaudoin, l'annulation du Sommet de la Francophonie, qui devait avoir lieu à Beyrouth l'automne dernier, n'a pas aidé les choses. «La mondialisation est un des enjeux de l'heure et la Francophonie doit impérativement prendre part aux discussions. Le Sommet de Beyrouth devait nous permettre de discuter de la diversité culturelle et d'en arriver à une position commune. Au lieu de cela, on a préféré jouer à l'autruche et annuler l'événement comme si aucune discussion capitale ne devait avoir lieu dans le cadre de cette réunion. Je l'ai dit et je le redis encore, la décision de



SOURCE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Pour Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales du Québec, l'entente sur la diversité culturelle permettrait de garantir aux pays signataires le droit de maintenir les mesures de soutien à la création sur leur territoire.

reporter l'événement était une erreur. Il fallait se voir. Nous devons parler du dialogue des cultures. J'espère seulement que les conséquences ne seront pas trop graves.»

Ce que la ministre des Affaires internationales craint par-dessus tout, c'est que l'absence d'un consensus final à l'égard de la diversité culturelle fasse en sorte que certains pays membres de l'AIF décident d'ouvrir leur marché coûte que coûte. «Déjà en juin 2002, les pays qui ont l'intention d'ouvrir leur marché devront le faire savoir. Est-ce que certains

pays membres de la Francophonie seront du nombre ou si, au contraire, ils respecteront les conclusions du Sommet de Moncton? C'est une question tout à fait légitime. La réponse n'est malheureusement pas claire encore. Pour ma part, je ne suis pas convaincue que tous les pays respecteront les engagements de Moncton.»

### Poursuivre le travail

Peu importe quelle sera l'issue des événements de l'été, le Québec et la France, réunis dans un groupe de travail bilatéral promet-

tent, eux, de ne pas céder d'un pouce et surtout, de continuer à faire avancer l'idée d'un instrument international de contrôle.

Participant au Forum social mondial de Porto Alegre en février 2002, Louise Beaudoin a profité de l'événement pour présenter le concept de diversité culturelle et l'instrument sous-jacent que les pays de la Francophonie souhaitent voir émerger. Accueilli avec enthousiasme, le concept a été introduit dans la déclaration finale au moyen d'un «amendement Québec» portant sur la diversité culturelle et linguistique. Une avancée spectaculaire pour la question, selon la ministre. «Pour la première fois la société civile a été saisie de la problématique. Les communautés hispanophones et brésiliennes aussi. Les 50 000 personnes sur place en ont discuté au même titre que des organismes génétiquement modifiés et d'environnement. Elles sont maintenant sensibilisées à l'importance de cette question. C'est une étape majeure.»

Au-delà des représentations effectuées, Louise Beaudoin confirme par ailleurs que la France et le Québec travaillent déjà en ce moment à la rédaction de ce qui pourrait être le contenu du traité. «L'idée est entendue, elle rejoint tout le monde. Il faut maintenant rédiger quelque chose sous une forme juridique. Faire en sorte que ça prenne forme. Des juristes québécois et français sont déjà à la tâche. Nous espérons avoir une première version du traité prête pour l'automne.»

Si tout va bien, le texte sera donc soumis aux représentants des États présents dans le cadre du Sommet de Beyrouth prévu à nouveau pour cet automne. Optimiste quant à l'issue des discussions, la ministre québécoise affirme même espérer en arriver à un texte définitif dans le cadre de l'événement. «Si les pays de la Francophonie appuient un projet comme celui-là, qu'ils y adhèrent, nous avons déjà un grand pas de fait, parce que ça envoie un message clair au reste du monde.»

## La mobilité étudiante, professorale et des savoirs... une priorité du Bureau Amérique du Nord de l'AUF!



### Notre réseau en Amérique du Nord

#### Québec

CRIM  
École de technologie supérieure  
École des Hautes Études Commerciales  
École nationale d'administration publique  
École Polytechnique de Montréal  
Institut national de la recherche scientifique  
Télé-université  
Université Laval  
Université McGill  
Université de Montréal  
Université du Québec  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Université du Québec à Chicoutimi  
Université du Québec à Hull  
Université du Québec à Montréal  
Université du Québec à Rimouski  
Université du Québec à Trois-Rivières  
Université de Sherbrooke

#### Acadie

Université de Moncton, Nouveau-Brunswick  
Université Sainte-Anne, Nouvelle-Écosse

#### Ontario

Collège dominicain de philosophie et de théologie  
Collège Glendon de l'Université York  
Collège militaire royal du Canada  
Université Laurentienne  
Université d'Ottawa  
Université Saint-Paul

#### Ouest canadien

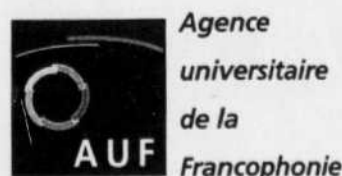
Collège universitaire de Saint-Boniface, Manitoba  
Faculté Saint-Jean de l'Université d'Alberta, Alberta

#### États-Unis

89 départements d'études françaises

### L'Agence universitaire de la Francophonie, c'est...

400 établissements universitaires dans 30 pays sur les cinq continents



Bureau Amérique du Nord

Tél. : (514) 343-7241 @ : americque-nord@auf.org Site web : http://americque-nord.auf.org

40<sup>e</sup> anniversaire de l'AUF  
1961 - 2001

TFO, la télé qui regarde ailleurs...

Ontario  
Acadie  
Québec  
le monde

la grande francophonie!



TFO, la télévision éducative et culturelle de l'Ontario, est disponible en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Québec via câblodistribution et par satellite sur Bell ExpressVu, Star Choice et Look Communications. Pour tout savoir sur la programmation de TFO, consultez [tfo.org](http://tfo.org)

la télé bien pensée!

# SEMAINE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

CANADA

## La lutte des minorités Les deux semaines des francophones hors Québec

Entre les Rendez-vous de la Francophonie, la Semaine nationale de la Francophonie et la Journée internationale de la Francophonie, les communautés francophones de partout à travers le Canada ont de quoi célébrer. Deux semaines de festivités qui viennent rappeler aux Québécois qu'ils ne sont pas les seuls à défendre le fait français au pays. Que sont les minorités francophones devenues dans une contrée divisée entre ses deux langues officielles?

MYLÈNE TREMBLAY

Du 10 au 24 mars prochain, et ce, pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, le gouvernement fédéral entend mousser la francophonie canadienne «tant par ses activités sociales et ses célébrations que par sa dimension humaine et communautaire». A croire que les communautés d'expression de langue française d'est en ouest, en passant par les territoires, en ont grandement besoin. Et pour cause. Six millions de francophones ne font pas le poids démographique devant une vingtaine de millions d'anglophones.

Dans son étude rendue publique le 26 février dernier, intitulée *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada*, la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, recommande d'ailleurs à Ottawa d'intensifier sa politique en matière d'immigration et d'intégration pour contribuer, notamment, à l'épanouissement des communautés minoritaires francophones. Car si le nombre réel des francophones demeure, soutient Mme Adam, c'est le pourcentage relatif qui diminue. «La croissance réelle au pays est de plus en plus déterminée par l'immigration», affirme-t-elle. Le taux de natalité est particulièrement faible chez les francophones à cause d'une combinaison de facteurs qui contribuent à une diminution relative du poids des francophones au pays et au Québec.

Mme Adam incite donc le gouvernement canadien à être beaucoup plus proactif dans ses efforts de recrutement d'immigrants d'expression française, comme l'a été le Québec. «Citoyenneté et Immigration Canada

admet qu'il n'a pas fait d'effort direct pour recruter des immigrants, reconnaît-elle. Et cet effort ne doit pas se limiter au seul recrutement. Le gouvernement fédéral doit accompagner les immigrants francophones au cours de leur processus d'établissement et d'intégration au Canada, insiste la Commissaire, afin d'aider les communautés déjà en place à préserver leur poids démographique.»

### Réussite identitaire

La grande fragilité qui guette les francophones hors Québec, assure de son côté Charlotte Ouellet, c'est le danger d'assimilation. Face à cette menace, le milieu minoritaire francophone a ressenti l'urgence de se regrouper et de créer un vaste réseau scolaire francophone pancanadien qui offre des services exclusifs aux francophones. À l'extérieur du Québec, on retrouve ainsi, d'un bout à l'autre du pays, 661 écoles de langue française et près de 10 000 éducateurs qui dispensent l'enseignement primaire et secondaire dans les quelque 400 communautés. Sans compter les 16 collèges d'enseignement postsecondaire francophones, les quatre universités francophones et les cinq universités bilingues. «Les communautés sont de plus en plus conscientes que la réussite doit être non seulement scolaire mais également identitaire», ajoute la secrétaire générale de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Ceux qui ont survécu en français ont une plus grande fierté et éprouvent un sentiment d'appartenance à la francophonie.

Plusieurs initiatives ont été mises en place ces dix dernières

années par l'ACELF pour accroître ce sentiment d'appartenance, comme les stages de perfectionnement où les enseignants de partout à travers le pays convergent vers Québec pour suivre des ateliers qui travaillent essentiellement à la valorisation de l'être. Les francophones hors Québec ont également repris à leur compte le concept québécois de partenariat entre la famille, l'école et la communauté. Un autre pas en avant, croit Mme Ouellet, puisque les enseignants ne sont plus les seuls responsables du renouvellement de la francité auprès des élèves.

Depuis que les francophones de l'extérieur du Québec ont obtenu la gestion de leurs écoles francophones après une lutte qui a commencé il y a plus de 15 ans, avec la promulgation de la Charte canadienne des droits et libertés, dont l'article 23 assure aux communautés le droit à l'éducation dans leur langue, l'ensemble du réseau de l'éducation s'est beaucoup amélioré. «Les francophones ont maintenant le choix de leur matériel et de leur façon d'enseigner, ce qui a amené au cours des dernières années une évolution très grande», note-t-elle.

Tout le défi de l'éducation réside maintenant dans le renouvellement du personnel enseignant. On assiste à une pénurie d'enseignants à l'extérieur du Québec. La communauté n'est pas encore capable de former un nombre suffisant d'enseignants francophones capables de véhiculer des valeurs, soutient Charlotte Ouellet. Le programme de stage pour les étudiants en fin de formation universitaire incite donc les étudiants à sortir du Québec pour se familiariser avec la réalité francophone minoritaire. Mais au bout de deux ans, avoue la secrétaire de l'ACELF, la majorité d'entre eux retournent chez eux. Le programme d'échange s'adresse quant à lui aux élèves. On jumelle des classes francophones du Québec à celles du reste du pays. «Ça ouvre leurs yeux», affirme la représentante de l'ACELF. Certains francophones reviennent même étudier au Québec.

### Dépasser la Commission Larose

Autre grand défi de l'éducation: la valorisation de la qualité du français à l'extérieur du Québec. Quand on sait que la Commission des États généraux sur la langue française, présidée par Gerald Larose, fait état d'un «système d'enseignement qui tolère encore une maîtrise insuffisante du français» au Québec, et pire encore, que cette situation représente «la principale menace à la vitalité du français, voire à la survie du principal réseau de langue française en Amérique», ne doit-on pas s'étonner d'entendre la secrétaire générale et trésorière de l'ACELF dire qu'on a encore beaucoup de choses à apprendre des francophones hors Québec, en particulier de leur souci du maintien de la langue française.

Il y a encore beaucoup de travail à faire pour renforcer le programme fédéral des langues officielles

Au Québec, observe-t-elle, la langue est prise pour acquis. À l'extérieur du Québec, rien n'est acquis. «On ne parle pas le français aussi bien, on a un accent plus prononcé. Mais les francophones s'accrochent à la langue pour ne pas la perdre.» Le système d'éducation québécois, remarque Mme Ouellet, est davantage axé sur la polyvalence des connaissances. «Les enfants sont dans l'action mais non dans la relation avec la famille. L'accent est mis sur la performance. En bout de piste, ils se demandent qui ils sont.» D'où l'importance du concept identitaire mis de l'avant par l'ACELF, abordé dans le rapport Larose par le biais de la question de citoyenneté.

### Du pain sur la planche

Il y a encore beaucoup de travail à faire pour renforcer le programme fédéral des langues officielles. L'exemple le plus frappant se situe sur le plan de l'accessibilité des soins de santé en français pour les communautés minoritaires francophones. Une étude de la Fédération des francophones hors Québec démontre qu'environ 50 % des francophones vivant en situation minoritaire «ont peu ou n'ont pas d'accès à des services de santé en français». La situation serait pire en excluant les régions d'Ottawa et de Moncton, relativement mieux desservies.

Les consultations publiques de la Commission Romanow, qui se déroulent présentement dans plusieurs grands centres du pays, se révèlent d'ailleurs très décevantes jusqu'à présent pour les francophones hors Québec qui déplorent le manque de services en français et qui réitérent leur volonté de voir inscrit comme sixième principe soutenant la Loi canadienne sur la santé, le respect des deux langues officielles.

### Points marqués

Quelques victoires ont été enregistrées au palmarès des communautés francophones canadiennes. C'est le cas du Nouveau-Brunswick qui, depuis le 20 décembre dernier, doit mettre en œuvre un nouveau régime linguistique en vertu duquel les municipalités de la province comptant une minorité anglophone ou francophone de 20 % ou plus doivent imprimer et publier leurs arrêtés dans les deux langues officielles. Par ailleurs, après cinq ans de lutte acharnée, la communauté franco-ontarienne a obtenu le maintien des services de santé en français à l'hôpital Monfort. Des progrès ont également été observés dans les relations Québec et Francophonie canadienne depuis l'adoption de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes en 1995.

### Initiatives du fédéral

Dans son rapport 2000, la Commissaire aux langues officielles notait un manque de leadership réel de la part du gouvernement fédéral. Depuis, les choses sem-



Dyane Adam, commissaire aux langues officielles du Canada.

blent s'être améliorées. «Dans son discours du trône de janvier 2001, dit-elle, Ottawa a affirmé pour la première fois depuis 15 ans des priorités en matière de langues officielles.» A la suite de cet appel à un leadership plus cohérent et affirmé, Stéphane Dion a été nommé en avril dernier pour coordonner le dossier des langues officielles au sein de l'appareil politique fédéral. «M. Dion a comme devoir d'élaborer un plan d'action pour permettre la relance des langues officielles par le fédéral et nous attendons impatiemment ce cadre d'action, et bien sûr, le carburant qui devra l'alimenter, c'est-à-dire des ressources supplémentaires», précise la Commissaire.

Pour le moment, aucune annonce n'a été faite, sinon pour des initiatives ponctuelles comme un centre de recherche logé à l'université de Moncton sur les minorités linguistiques. A son avis, ce

qui fera vraiment la différence, c'est un plan élaboré par le ministre des Affaires intergouvernementales, assorti de ressources suffisantes et d'objectifs clairs.

Il y a donc une reconnaissance très claire que le Canada n'a pas atteint l'égalité de statut et que le projet de société demeure inachevé. «C'est qui peut justifier de la part du gouvernement fédéral des efforts supplémentaires pour favoriser cette atteinte de statut d'égalité et promouvoir davantage la culture et la langue française au pays», soutient Mme Adam.

Comme toutes les langues minoritaires, le français doit être protégé, conclut-elle. «On a un réseau complet d'écoles dans toutes les provinces et les territoires, des radios communautaires de langue française, une presse très vigoureuse, et de plus en plus de services post-secondaires. C'est une lutte de tous les instants.»

## Soigner en français

L'Association des médecins de langue française du Canada (AMLFC) fête ses 100 ans cette année. Méconnue du grand public mais très active dans le domaine médical d'expression française, l'AMLFC entend consacrer sa soirée du 20 mars, à l'occasion de la Semaine nationale de la Francophonie, à la promotion des publications médicales en langue française.

L'Association, qui regroupe actuellement sur une base stricte volontaire plus de 5000 membres du Québec et d'un peu partout à travers le monde — francophones et francophiles de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique — veille ainsi à la diffusion et à la promotion de la médecine d'expression française en concentrant ses efforts sur la formation médicale et les échanges avec le public. «Dans le domaine scientifique, précise D' Jean Léveillé, président de l'AMLFC, les publications en langue française sont relativement restreintes. Les Français ont tendance à publier en anglais leur propre revue.»

Pour être connus sur le plan international, admet-il, les médecins se doivent de publier en anglais. Dans ce sens, l'Association se fait le devoir de multiplier les ouvrages en français, dont Le

Guide familial des symptômes et Le Guide familial des maladies qui seront traduits sous peu en anglais, à la demande des provinces anglophones!

Active sur le plan national et international par sa présence à de nombreux congrès, colloques et assises, l'Association s'implique aussi dans un programme d'aide aux médecins. Elle a ainsi créé une chaire de professeurs qui œuvrent auprès des facultés de médecine en Afrique. «La médecine nord-américaine en langue française représente beaucoup d'atouts pour plusieurs pays, soutient D' Léveillé. C'est très différent de la médecine française.» A son avis, le concept nord-américain prône une approche beaucoup plus axée sur l'environnement du patient, alors que la médecine française cultive un sentiment de mystère face à la maladie.

L'Association a mis sur pied récemment un groupe de discussion sur Internet qui se penche sur la terminologie médicale française. Une demande de plus en plus pressante se fait ressentir du côté des compagnies pharmaceutiques qui maîtrisent mal les termes en langue française et qui sont dans l'obligation de traduire leurs documents.

M. T.



SOURCE COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

Plusieurs initiatives ont été mises en place ces dix dernières années par l'ACELF pour accroître le sentiment d'appartenance des francophones hors Québec, comme les stages de perfectionnement où les enseignants de partout à travers le pays convergent vers Québec pour suivre des ateliers.



### 100 ans de médecine francophone

Association des médecins de langue française du Canada

8355, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2Z6  
Téléphone : (514) 388-2228 ou 1 800 387-2228

### INTERNATIONAL FRANCOPHONIE

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com

FAIS CE QUE DOIS

Nous sommes  
50 000 francophones  
au Manitoba!

La Société franco-manitobaine (SFM) est l'organisme porte-parole officiel de la communauté franco-manitobaine. Elle veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci. De concert avec ses partenaires, elle planifie et facilite le développement global de la collectivité et en fait la promotion.

De génération en génération

SFM

383, boul. Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9  
sfm@sfm-mb.ca • www.sfm-mb.ca

Un Québec souverain,  
pour l'avenir du français.

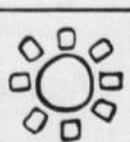


MOUVEMENT NATIONAL  
DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS

18 Sociétés nationales et  
Saint-Jean-Baptiste souverainistes au Québec

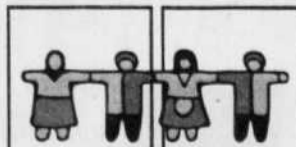
LES ENFANTS  
DU MONDE  
ONT BESOIN

FONDATION  
JEUNES  
ET  
SOCIÉTÉ



DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant  
▲ comme bénévole  
▲ comme donateur



(514) 387-2541, poste 240  
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

# • SEMAINE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE •

PERSPECTIVES

QUÉBEC

## La colonisation à l'envers

Les failles béantes et généralisées des jeunes en français provoquent actuellement un débat fiévreux au Québec, logé à l'enseigne d'un profond désarroi. Et si aucun niveau n'est épargné, c'est au collégial, où l'aspect irréversible des dégâts apparaît dans toute sa splendeur, que les passions s'enflamment le plus.

C'est dans ce contexte qu'il faut voir plusieurs initiatives récentes pour le niveau collégial, où s'expriment les positions les plus tranchées. Rien ne semble aller de soi au cégep. Aucune suggestion ne fait l'unanimité. Ainsi, la décision du ministère de l'Éducation d'inscrire les cégepiens plus faibles à un cours de français allégé, dans lequel ils apprendront les règles de grammaire plutôt que les grands auteurs, a été abondamment critiquée.



Paule des Rivières

Plus récemment, le professeur de cégep et essayiste au *Devoir* Louis Cornéliier lançait un pavé dans la mare, dans un commentaire au même quotidien, en suggérant que l'on balance par-dessus bord les grands classiques français, pour n'enseigner dans un premier temps que les auteurs québécois. Enfourchant le cheval usé du nationalisme étriqué, Louis Cornéliier suggère que la réussite passerait par la «décolonisation culturelle».

En d'autres termes, faisait valoir M. Cornéliier le 11 février dernier, ce n'est pas le niveau des exigences qui fait problème mais «le déficit de sens». Si les élèves sont si nombreux à décrocher, c'est en raison de la non-pertinence du contenu et non pas parce qu'ils sont trop faibles et maîtrisent mal le français. Pour remettre la pertinence à l'ordre du jour, pour que les cours collent davantage au vécu des jeunes, Louis Cornéliier suggère donc de «balancer par-dessus bord les grands classiques français». Pourquoi? Parce qu'on envoie alors le message aux jeunes que la littérature ne leur appartient pas, ni à eux, ni à leur peuple.

Les failles dans ce raisonnement sont nombreuses et l'ensemble de l'entreprise déplorable. D'abord, les faiblesses des jeunes en français sont réelles, et les étudiants n'éprouveront pas moins de difficultés à pondre un texte sur tel ou tel auteur parce que son ouvrage porte l'étiquette *fait au Québec*. La pensée magique ne conduit jamais bien loin.

Mais plus fondamentalement, comment peut-on créer que les grands auteurs français ne peuvent toucher les jeunes Québécois? La plupart d'entre eux ne traitent-ils pas de thèmes qui traversent les continents et les époques? Est-ce un défi insurmontable, par exemple, que d'intéresser des jeunes à la lecture de Rimbaud ou de Voltaire? N'y a-t-il pas moyen de faciliter la porte d'entrée vers ces royaumes littéraires?

Les enseignants de cégep qui espèrent aider leurs étudiants à combler leur déficit de sens en consacrant les deux premiers cours de littérature au Québec se privent ainsi d'une littérature francophone qui nous vient non seulement de France mais d'une foule d'autres pays. La francophonie, l'amour du français, le désir de lire dans cette langue pour la connaître et se connaître n'a pas à se limiter à des parutions d'ici. Bien au contraire. Ouvrons les valves et laissons y entrer les meilleures œuvres, à commencer par celles issues d'un pays ayant une tradition beaucoup plus vieille que la nôtre, la France.

### Nécessaires efforts

L'adolescent désire être accepté, reconnu. Il n'aime pas, cela est certain, qu'on lui fasse avaler de force des contenus qui lui sont totalement étrangers et auxquels il n'entend rien. Il ne passe pas nécessairement ses temps libres à lire les grands auteurs français. Il s'agit justement pour l'institution d'enseignement de faire la jonction entre le monde de l'étudiant et celui des livres, dans lesquels il pourra puiser des forces. Mais dont la compréhension lui demandera fort possiblement un effort, cela personne ne le nie. Mais ce jeune, il est au collège, non?

L'étudiant en quête d'identité pourra trouver des fragments de réponse à plusieurs endroits. D'affirmer que la quête d'identité de la jeunesse québécoise passe de manière exclusive par la seule littérature d'ici apparaît absurde. D'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que les jeunes Québécois ne sont pas seuls dans leur désintérêt pour le mot imprimé. En fait, il arrive fréquemment que des professeurs enseignant dans les lycées français soient aux prises avec des difficultés similaires à celles des enseignants d'ici: les adolescents de l'Hexagone ne sont pas nécessairement amoureux du mot imprimé, même si c'est de LEUR littérature qu'il s'agit. Ouf, il y a une crise de sens mais non, cette crise ne passe pas une décolonisation culturelle qui serait en fait une colonisation à l'envers.

## La situation de la langue

### Le français a fait des gains, mais la situation demeure fragile

Au cours des dernières décennies, les législations linguistiques adoptées au Québec ont porté des fruits. Cependant, il reste encore des efforts à faire pour accroître l'usage du français au travail et favoriser la francisation des allophones et améliorer la qualité de la langue.

CLAIRE HARVEY

En 1974 et 1977, deux gouvernements successifs adoptaient des lois linguistiques (lois 22 et 101) dans le but de protéger la langue française au Québec. À l'époque, les anglophones contrôlaient la majorité des entreprises, ce qui avait une influence sur la langue au travail. Le pourcentage de la population francophone ne cessait de diminuer et il ne fallait pas compter sur l'indice de fécondité pour rétablir, voire maintenir son poids démographique. Pour contrer les effets négatifs de la dénatalité, le Québec s'était tourné vers l'immigration. Cependant, les immigrants, qui choisissaient l'une des deux langues officielles, optaient massivement pour l'anglais.

Depuis lors, le français a fait des gains. «Le rattrapage à l'origine des législations linguistiques a été effectué», signale Pierre Georgeault, directeur des études et recherches au Conseil de la langue française. Non seulement les inégalités socio-économiques entre francophones, anglophones et allophones ont-elles presque disparu, mais les francophones vivent aujourd'hui en français. M. Georgeault en veut pour preuve les plus récentes statistiques de l'organisme, qui indiquaient qu'en 1997, dans la région métropolitaine de Montréal, 97 % des personnes qui parlaient le français à la maison utilisaient principalement cette langue dans leur vie publique.

Reste que la situation linguistique demeure fragile. Toujours selon le Conseil de la langue française, en 1997, seulement 69 % des francophones de la région métropolitaine déclaraient travailler en français à 90 % et plus de leur temps. Les anglophones sont dans cette situation dans une proportion de 9 % et les allophones, de 29 %. Parallèlement, on observait que 58 % des immigrants arrivés au Québec depuis 1981 utilisaient le français dans leur vie publique. Néanmoins, dans la région de Montréal, 81 % des immigrants d'un pays d'origine latine utilisaient le français dans leur vie publique, ce qui contribue à la vitalité du français. Moins positivement, les autres immigrants optaient pour l'anglais dans 78 % des cas.

### Intégration linguistique

Selon M. Georgeault, il faut soutenir l'intégration linguistique des non-francophones par l'intermédiaire, entre autres, de cours de français en milieu de travail. De tels cours font actuellement l'objet d'expériences pilotes dans le cadre d'un partenariat entre le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), l'Office de la langue française et les syndicats. «Il serait souhaitable que cette formation soit offerte systématiquement aux nouveaux arrivants», ajoute-t-il.

Quant à la fragilité du français au travail, ce phénomène n'est plus causé par l'hégémonie de la communauté anglophone mais par l'ouverture des marchés. «La mondialisation, l'importance et la forte pénétration des nouvelles technologies entraînent un usage plus grand de l'anglais», explique M. Georgeault. Bon nombre de personnes doivent utiliser cette langue quand elles communiquent avec l'extérieur du Québec. Ces personnes peuvent considérer qu'elles travaillent en français, même si elles ne le font que 60 % du temps. Le nouveau contexte nous amène à redéfinir ce que veut dire travailler en français au Québec.

### La qualité de la langue

La grande majorité des francophones vivent en français au Québec, mais maîtrisent-ils mieux leur langue? «Ils s'expriment de mieux en mieux», croit M. Georgeault. Ce qui ne veut pas dire que cela soit suffisant. «Parallèlement, on observe que les employeurs sont de plus en plus exigeants en raison de la mondialisation et des nouvelles technologies, dit-il. Ils veulent que les travailleurs maîtrisent leur langue à l'oral comme à l'écrit, quelle que soit leur occupation. Or, bon nombre de travailleurs ne semblent pas avoir les habiletés requises.»

De l'avis de M. Georgeault, il faut donc améliorer l'enseignement du français et, en particulier la formation des maîtres, comme le recommande d'ailleurs la Commission Larose: «La qualité du français doit devenir une priorité dans toutes les matières.» Mais il croit aussi que le 1 % de la masse salariale prévu pour la formation professionnelle pourrait aider les immigrants et les Québécois dits de souche à maîtriser davantage cette langue.

Il poursuit en observant que les Québécois ne sont pas les seuls à se préoccuper de cette question. «Par exemple, la France, l'Allemagne et les États-Unis souhai-

tent aussi améliorer l'état de leur langue.» Pour le Conseil de la langue française, le fait qu'un nombre élevé de Québécois aient démontré qu'ils s'inquiétaient de la qualité de la langue devant la Commission Larose témoigne qu'il y a une prise de conscience. Et cela, c'est plutôt encourageant!

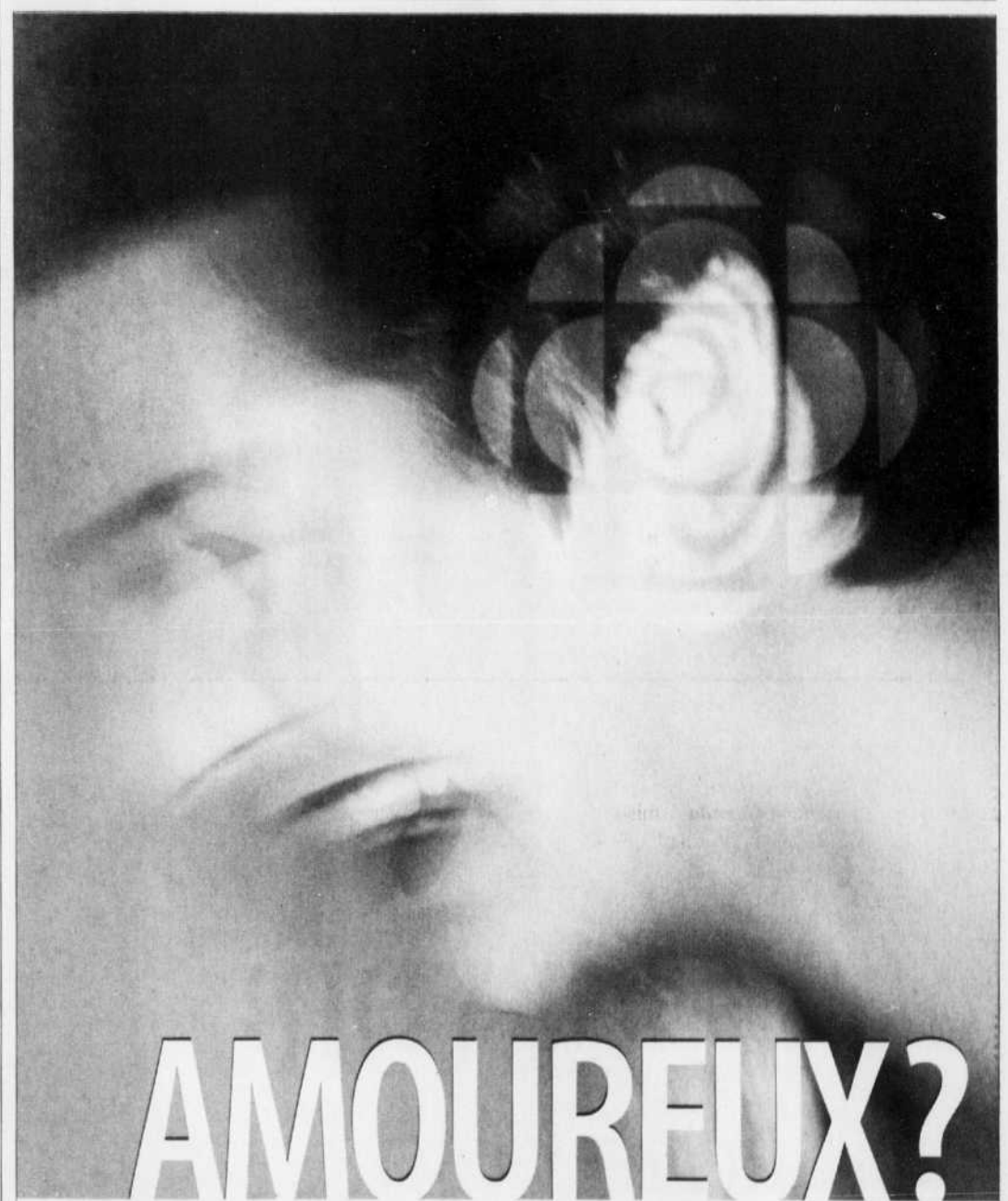
### Un nouvel outil pour le grand public

À partir du 22 mars prochain, l'Office de la langue française (OLF) prévoit offrir un «portail linguistique» sur Internet, qui donnera, entre autres, accès au Grand dictionnaire terminologique (plus de trois millions de termes), à toute la production terminologique et linguistique de l'organisme, à des ouvrages de référence (dictionnaires, conjugueurs et grammaires), à des jeux permettant d'évaluer ses connaissances en la matière, ainsi qu'à des chroniques et à des capsules linguistiques.

Nicole René, présidente de l'OLF, explique que l'organisme cherche ainsi à répondre aux besoins exprimés par les Québécois. «Même si l'information est disponible dans les grammaires et les dictionnaires, les gens nous consultent davantage pour les règles orthographiques que pour la terminologie.» Selon Mme René, cet outil s'inscrit dans la nouvelle stratégie de diffusion de l'organisme, qui consiste à rejoindre un public plus large. «En ne visant que les spécialistes de la langue, nous avions atteint une limite.» Parallèlement, l'OLF prévoit orienter sa production terminologique dans les secteurs où la demande est croissante, par exemple, les technologies de l'information, la biotechnologie, les transports et la gestion.



ARCHIVES LE DEVOIR  
Environ 58 % des immigrants arrivés au Québec depuis 1981 utilisent le français au travail et dans leur vie publique.



# AMOUREUX? NOUS AUSSI.

Nous sommes un pont entre les francophones d'un bout à l'autre du pays. Nous sommes le miroir de votre communauté et le reflet de vos accents. Nous sommes une fenêtre ouverte sur la francophonie du monde entier, une main tendue à 170 millions d'individus. Nous sommes amoureux de la langue française et passionnés des cultures que cette langue engendre et véhicule.

Nous sommes la radio de Radio-Canada. Francophone et fière de l'être.

www.radio-canada.ca/radio

Première

CHAÎNE

CHAÎNE

culturelle



La radio de Radio-Canada

BANDEPART, FM

Double je...  
alter ego et jeu de mots

Peintres, sculpteurs, couturiers ou chefs d'orchestre, ils ont en commun l'amour de la beauté, l'exil et une double identité. Par nécessité ou par choix, par hasard ou passion, ils ont ajouté la langue et la culture françaises à leur culture originelle. Bernard Pivot, en véritable homme de lettres, réécrit les itinéraires aussi variés qu'enrichissants de ceux qui cultivent ainsi un «double je». Une histoire de... l'art d'être francophone.

Tous les premiers lundis du mois,  
à 19H30 he

TV5  
www.tv5.org

# SEMAINE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Francofête 2002

## La langue a une fête

Des activités offertes sur tout le territoire québécois

«L'esprit qui anime la Francofête est celui de promouvoir la volonté et le plaisir de vivre en français au Québec», affirme Virginie Auger, coordonnatrice de l'événement à l'Office de la langue française (OLF). Cette année, la Francofête se déroulera du 16 au 24 mars. Rappelons que la Journée internationale de la francophonie est célébrée le 20 mars.

PIERRE VALLÉE

En plus de proposer ses propres activités, la Francofête sert en quelque sorte de chapeau sous lequel on trouve une foule d'activités organisées par diverses associations, toutes vouées à la promotion du français. Au fil des ans, plusieurs de ces activités ont acquis une certaine notoriété et elles font maintenant partie du programme de la Francofête. «Notre rôle en est un de coordination et de promotion et aussi de soutien financier dans la mesure de nos moyens. Les liens qu'on tisse avec nos partenaires sont essentiels, surtout en région.»

Un vent de collaboration semble donc souffler sur la Francofête. Parmi les partenaires qui se sont rapprochés, notons le Regroupement des associations francophones du Québec (RAFQ), qui pilote aux mêmes dates la Semaine internationale de la francophonie et le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ) qui organise depuis 1987 la Francofête en éducation qui aura lieu cette année du 11 au 22 mars. Selon M. Gérard Paquette, chef du Service des communications à l'OLF, une plus grande coordination entre les partenaires est la marche à suivre pour assurer le succès de la Francofête. «Il faut exploiter davantage cette veine-là, précise-t-il, cette année, nous avons eu beaucoup de plaisir à collaborer, nous sommes sur la bonne voie. Il faut réussir à convaincre tous les intervenants qu'il y a un net avantage à se regrouper.»

### Des mots, des jeux et des prix

La porte-parole de l'édition 2002 de la Francofête est Mme Sophie Faucher, comédienne et auteure dramatique. Mme Faucher n'a pas attendu la Francofête pour nous déclarer son amour du français. Pour l'occasion, elle fait sienne cette citation d'Alphonse Daudet: «Qui connaît sa langue, possède la clef de sa prison.»

Sous le thème «Des mots à créer», la Francofête nous propose dix mots et nous invite, francophones et francophiles, à les faire nôtres. Ces mots sont: arbre, curiosité, horizon, lumière, magie, mémoire, regard, rythme, sourire et tendre. «Nous avons choisi des mots évocateurs, des mots qui suggè-

rent et qui peuvent servir à faire des jeux», explique Virginie Auger. De plus, un cahier, *A vous de jouer*, contenant quinze jeux linguistiques et un concours de mots croisés Mélimémots, sera distribué à plus de cent mille exemplaires auprès des entreprises et des commerces de plus de 50 employés ainsi que dans le réseau des bibliothèques du Québec. Le cahier sera aussi disponible dans les bureaux de Communication Québec.

Fait nouveau à souligner, cette année la ville de Québec a été choisie Ville des mots et elle est jumelée pour l'occasion à la ville de Namur en Belgique. Tout au long de la Semaine internationale de la francophonie, un rallye linguistique se tiendra dans le Vieux-Québec et dans la Basse-Ville. Les participants, qui doivent être des résidents de Québec, auront à repérer les «Dix mots à créer» qui seront affichés en autant d'endroits. Le gagnant, tiré au hasard, s'envolera pour Namur. «C'est une idée que nous avons empruntée à nos amis belges, avoue Virginie Auger, et le jumelage amical entre les deux villes allait de soi.»

La Francofête est aussi le cadre rêvé pour souligner l'excellence dans l'usage du français. L'Office de la langue française, de concert avec ses partenaires, y décernera les Mérites du français dans les quatre catégories suivantes: le français au travail, le



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Marathon d'écriture intercollégial se déroulera sous la présidence de Normand Lester.

français dans le commerce, la francisation des nouveaux arrivants et le français dans les technologies de l'information. C'est aussi l'occasion de remettre le prix Camille-Laurin qui vient souligner l'apport exceptionnel d'une personne à la promotion du français au Québec. Le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec profitera de la Francofête pour décerner ses Mérites du français et de la francophonie en éducation qui viennent récompenser les membres du personnel scolaire pour leurs réalisations pédagogiques exemplaires. Cette année, les prix Jacques-Bouchard, qui soulignent la qualité du français dans le domaine de la publicité, seront remis plus tard au printemps, lors du gala du Publicité-Club de Montréal.

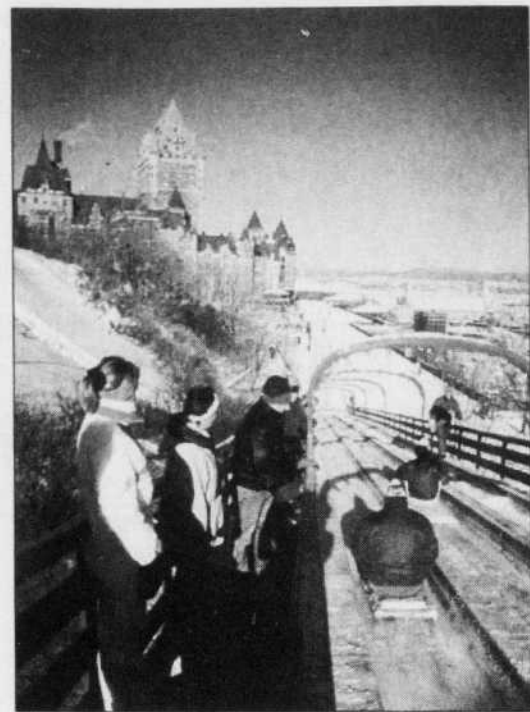
### Un programme d'activités variées

Tout au long de la durée de la Francofête, de nombreux organismes et associations proposeront aux Québécois, grands et petits, une foule d'activités où ils trouveront l'occasion de célébrer leur amour de la langue et de la culture françaises. Ce sont les cégépiens qui partiront le bal dès le 8 mars avec le 12<sup>e</sup> Marathon d'écriture intercollégial. Les participants devront s'adonner à 24 heures consécutives de création littéraire. Le thème proposé est «Le parfum de l'encre» et l'événement se déroule sous la présidence de M. Normand Lester.

Parmi les activités qui figurent dans le programme de la Francofête, mentionnons-en quelques-unes à titre d'aperçu. Les francophones de l'Outaouais pourront se réunir le dimanche 17 mars lors d'un déjeuner-causerie organisé par l'organisme Impératif français. Au menu: conférenciers, artistes et remises de prix d'excellence. A Québec, lors de la Journée internationale de la francophonie, on pourra assister avec les élèves du primaire à une envolée de ballons. C'est aussi la journée portes ouvertes à la Maison de la francophonie. Et c'est aussi le 20 mars qu'aura lieu la remise des prix du concours Galaxie jeune poésie francophone.

Le lendemain, c'est la journée de l'Hymne au printemps. Depuis cinq ans, cette fête rend un hommage au pionnier de la chanson québécoise, Félix Leclerc. Des activités auront lieu un peu partout au Québec sous le thème: «Les 5 à 7 Félix». De plus, les organisateurs de cette journée ont pensé aussi à un concours: Chanson pour tes yeux. Pour la troisième année, ce concours permet à des auteurs de proposer des textes de chansons qui seront évalués par un jury formé de professionnels. Des bourses de 1000 \$ et de 500 \$ sont offertes aux deux premiers lauréats.

Les écoliers de quelque 23 écoles du Bas-Saint-Laurent seront conviés à La foire aux mots. Cette activité montre aux enfants que le français est une



SOURCE COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

Cette année, la ville de Québec a été choisie Ville des mots et elle est jumelée pour l'occasion à la ville de Namur en Belgique.

langue aussi éclatante que dynamique. C'est aussi, selon Gérard Paquette, un bon exemple de la contribution des communautés régionales à la Francofête. «L'organisatrice de cet événement, Mme Jourdain, a commencé par une première école. Ce n'est que par la suite que d'autres écoles se sont jointes. Ce genre d'activité a un effet d'entraînement dans une région. C'est le genre d'activités que nous soutenons et encourageons vivement.»

Quant à des manifestations grand public, du genre spectacle de chansons ou pièce de théâtre, ce ne sont pas les idées qui manquent mais plutôt les sous. «Si l'on veut que la Francofête gagne en ampleur et rejoigne davantage le grand public, nous avons besoin de ressources supplémentaires. Nous travaillons présentement à stabiliser notre financement et à établir avec les entreprises privées des contrats de commandites à long terme.»

En attendant ce jour, par contre, ne boudons pas notre plaisir. A nous de jouer alors, à l'école, à la maison comme au travail. On peut obtenir des renseignements au sujet de la Francofête en visitant le site Internet: [www.francofete.qc.ca](http://www.francofete.qc.ca) ou en communiquant avec l'Office de la langue française.

## LE DEVOIR

### Un témoin incontournable



Le journal indépendant

[www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

Abonnements: 1 800 463-2559 (sans frais)

## 20 mars

Journée internationale de la Francophonie



La diversité est à la culture  
ce que le multipartisme  
est à la démocratie

Québec

ON PRÉPARE L'AVENIR